



ADERA

Pour la défense de l'environnement et
contre les risques liés à l'aéroport de Beauvais-Tillé

BP 8
60112 Milly-sur-Thérain
06 30 82 65 93
www.adera-association.com

Milly sur Thérain, le 17 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

AEROPORT DE BEAUVAIS-TILLE :

UN GROUPE DE TRAVAIL EST CONSTITUE POUR REVOIR LES TRAJECTOIRES

Les associations membres de la CCE (commission consultative de l'environnement) de l'aéroport de Beauvais-Tillé ont obtenu mardi 14 octobre la création d'un groupe de travail sur les trajectoires des avions à l'arrivée et au départ de l'aéroport de Beauvais-Tillé. Les associations sont l'ADERA, l'ACNAT, Réflexion-Action et le ROSO.

C'est au sein du comité permanent de la CCE que sera piloté ce projet. Le comité permanent est composé de représentants des élus, des professions liées à l'aéroport et des associations.

Le choix des trajectoires est avant tout une décision contrainte par la sécurité et il doit, à cet égard, être supervisé par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) et la direction des services de la navigation aérienne (DSNA).

Cependant, c'est également un choix politique : faut-il regrouper les trajectoires sur une ligne unique pour limiter les nuisances en dehors de cette zone, mais alors on sacrifie les habitants sous les trajectoires, leur vie devenant impossible sans même qu'ils soient indemnisés, ou faut-il répartir les nuisances sur l'ensemble du territoire pour qu'elles soient moins importantes à chaque point de la zone et plus supportables par les riverains.

C'est cette deuxième solution qui a été retenue jusqu'à présent pour l'aéroport de Beauvais-Tillé, cependant, on s'aperçoit que certaines communes ont été épargnées et que d'autres ont bénéficié de modifications de trajectoires au détriment d'autres riverains déjà bien affectés par les nuisances. Nous contestons les conclusions du rapport du BIPE commandé par le SMABT, mais si les élus se félicitent tellement de l'apport économique de l'aéroport, il faut que les nuisances soient également partagées par tout le monde ! Si vous prenez l'avion pour voyager, acceptez qu'il passe de temps en temps au-dessus de votre maison.

Le processus peut prendre du temps. Mais, si les avions ne peuvent faire du slalom entre les communes pour éviter les habitations, il faut trouver la meilleure trajectoire pour limiter les nuisances.... et la faire respecter ensuite par les pilotes !

La Présidente,

Dominique Lazarski